



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caisses d'épargne

Question écrite n° 23619

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les annonces de suppression de postes dans leurs agences par la Caisse d'épargne. En effet, le 10 mai 2008 l'annonce d'une très importante vague de 4 500 suppressions de postes dans les agences de la Caisse d'épargne suscite une certaine crainte dans de nombreuses collectivités locales où elle y est implantée. C'est le cas notamment en banlieue ou dans les quartiers défavorisés où la Caisse d'épargne assure depuis plusieurs années un rôle important de « service public bancaire et financier de proximité, en raison notamment du départ de nombreuses banques du terrain des quartiers défavorisés. Il serait donc nécessaire d'éviter que ces suppressions de postes interviennent dans des agences de quartiers défavorisés et que la Caisse d'épargne puisse les sanctuariser. Il lui demande donc quelles actions elle compte prendre pour protéger ces agences situées dans les quartiers.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23619

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4322

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)